

terrasse dégradée suite à la construction d'une extension

Par rouze, le **05/07/2010** à **18:09**

Bonjour nous avons fait construire une extension à notre maison sur une terrasse préexistante et en bon état. L'extension intérieure étant terminée, devant la baie vitrée il y a des gravats des trous au niveau du soubassement. C'est non seulement inesthétique mais c'est dangereux. L'entrepreneur prétend que les travaux sont terminés car d'après lui ces travaux n'étaient pas mentionnés dans le devis. Je lui ai répliqué qu'il devait remettre en état la terrasse sans que je débourse un seul autre euro, mon extension ayant déjà coûté fort cher. Savez-vous s'il plaît quels sont mes droits? MERCI D'AVANCE.